

Mai 2021

n°276

**Compte-rendu
de la réunion du
6 mai 2021**

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

➤ **REVISION LOYERS :**

Actuellement, la commune perçoit le loyer de M. JOURDAN et des infirmières, place de l'église, et paie celui du local voirie à M. GUYOT.

Les loyers de M. JOURDAN et du local voirie sont révisibles au 1er juillet 2021. Pour les réviser, le Conseil municipal décide d'appliquer une augmentation en lien avec l'indice de référence des loyers (IRL). M. JOURDAN paiera donc un loyer de 270.54 € à compter du 1er juillet 2021 et M. GUYOT recevra un loyer de 210.18 €.

Le loyer des infirmières n'est pas révisable cette année car le bail a moins d'un an.

➤ **RENOUVELLEMENT ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE - RENTREE 2021 :**

L'organisation scolaire adoptée par les écoles de la circonscription (semaine à 4 jours) relève d'un régime dérogatoire. Pour la rentrée 2021, cette organisation dérogatoire peut faire l'objet d'une reconduction (cf. code de l'éducation) et dans ce cas, l'arrêté est reconduit pour trois ans. A la suite de ces informations, le Conseil Municipal décide de maintenir pour la rentrée 2021 la semaine à 4 jours avec les jours et horaires suivants :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30.

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES COFFRETS ELECTRIQUES :**

Pour permettre l'accueil des commerçants dans de bonnes conditions et la sécurisation des installations, la municipalité a décidé d'installer des coffrets de prises adaptés sur le marché communal. Le coût financier de ce projet s'élève à 3 195.66 € HT. Le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès de la Région pour l'aider à financer ce projet.

➤ **INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE FUTUR LOCAL TECHNIQUE**

Le Conseil Municipal autorise la société Monts Energies à installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur local technique. Une promesse de convention d'occupation temporaire et une convention d'occupation temporaire du domaine public vont être signées.

➤ **REFECTION LOGEMENT MAIRIE :**

Après le départ de Mme GUILLAUMOND, l'appartement au-dessus de la mairie est disponible. Afin de pouvoir le relouer, le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux de remise aux normes et d'embellissements. Le coût financier de ce projet s'élève à 22.327,52 €. Ce montant pourra être amorti sur environ 6 à 7 ans en fonction du montant du loyer.

➤ **VOTE DU NOUVEAU BUDGET LOTISSEMENT :**

Lors de l'envoi des budgets à la Sous-Préfecture, le service du contrôle budgétaire a demandé de modifier certains articles et montants du budget primitif du lotissement 2021. A la suite de ces informations, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau budget primitif du lotissement 2021 suivant :

Fonctionnement : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 112.061,88 €.

Investissement : Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 101.600,89 €.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

Autorisation de cession d'immobilisation : Le Conseil Municipal valide la cession de l'ancienne épareuse à l'entreprise DUPRE Jean-Louis.

Elections régionales et départementales : Afin de respecter au maximum les gestes barrières, le Conseil Municipal décide d'installer les bureaux de vote pour les élections des 20 et 27 juin 2021 au gymnase et non en mairie.

Personnel : Pour palier à l'absence de Mme Lauriane ROMAO, directrice du périscolaire, actuellement en congé maternité puis en congé parental, le contrat de M. Julien LABOURÉ est renouvelé jusqu'au 15 août 2021.



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ Facebook : www.facebook.com/Grammond42.Commune
- ❖ Internet : <https://www.grammond.fr/>

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **juin 2005**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité et du livret de famille des parents**, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr.

✓ **Elections départementales et régionales :**

Les élections départementales et régionales auront lieu :

LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021

Au vu de la situation sanitaire actuelle et pour respecter au mieux les gestes barrières, les **bureaux de vote** seront installés au **gymnase** de la commune.

La municipalité recherche également des électeurs bénévoles pour tenir les bureaux de vote. Merci de vous adresser au secrétariat de mairie pour plus de renseignements.

✓ **Rappel : Collecte des gros cartons :**

Un point de collecte des gros cartons d'emballage est à votre disposition dans l'ancien bac à sel près du cimetière : vous pouvez y déposer tous les **gros cartons démontés et mis à plat**. Mais ils ne doivent en aucun cas être mis dans ou à côté des bacs de tri (sacs jaunes). Ce point de collecte n'est pas non plus une poubelle à verre ni une déchetterie. Si des incivilités persistent, la commune sera dans l'obligation de supprimer ce point de collecte et les administrés seront dans l'obligation d'apporter ces cartons directement en déchetterie.

✓ **Distribution courrier :**

La commune ayant mis en place un adressage en 2018, la Poste a décidé de ne plus distribuer le courrier ayant un adressage erroné et de le retourner à l'expéditeur. Pour les administrés qui n'ont pas encore effectué leur changement d'adresse auprès de certains organismes (banque, impôts...), merci de bien vouloir faire le nécessaire au plus vite.

✓ **Enquête INSEE :**

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise du 19 avril au 26 juin 2021, une **enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité**. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise aussi à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. L'enquêteur de l'INSEE sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

✓ **Questionnaire en ligne « Mobilités des jeunes dans les Monts du Lyonnais » :**

Vous avez entre 11 et 25 ans ou vous êtes parents d'un ou plusieurs jeunes âgés de 11 à 25 ans et vivez sur le territoire des Monts du Lyonnais, le Conseil de Développement et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais réalisent une enquête sur la question de la mobilité dans les Monts du Lyonnais. Pour compléter le questionnaire merci de vous connecter à l'adresse suivante :

Parents jeunes : <https://sphinxdeclic.com/d/s/jeqv01>

Jeunes : <https://sphinxdeclic.com/d/s/hnf50v>

Cette étude vise à réaliser un état des lieux approfondi, à comprendre les difficultés rencontrées et à construire des pistes de solutions sur la question de la mobilité des jeunes avec les jeunes et les acteurs locaux.

✓ **Bourse Initiatives Jeunes :**

Tu as entre 12 et 25 ans et tu as un projet personnel ou entre copains ? Décroche une bourse pour t'aider à le réaliser. Pour plus de renseignements, connecte-toi sur www.cc-montsdulyonnais.fr ou bien contacte-nous au 04 78 19 05 14 ou par mail à initiatives.jeunes@cc-mdl.fr